



## Forfait « chauffeur » en BFCCVL : Tout un poème !

« Prenez garde que l'avarice gagne peu, et qu'elle se déshonore beaucoup ». Nicolas Boileau.

Dans sa note du 12 mars dernier, le DG par intérim préconisait l'attribution du quart d'heure chauffeur à l'ensemble des brigades de la surveillance. Le SNAD CGT, qui exigeait cette harmonisation depuis des années, avait d'ailleurs salué cette décision. Le bon sens et l'équité allaient-ils enfin triompher ?

Las ! C'était sans compter sur la hiérarchie dijonnaise, qui, une fois n'est pas coutume, se distingue par sa pingrerie et sa petitesse !

Pour rappel, le feuillet du « quart d'heure chauffeur » dans la DI de Dijon a débuté il y a des années. A l'époque, le DI Baillet, en réponse au SNAD Bourgogne qui demandait l'harmonisation du forfait chauffeur à l'ensemble des brigades de BFCCVL, l'avait supprimé pour tout le monde ! Depuis, les DI et DR successifs ont toujours ignoré nos nombreuses demandes, et refusé de réinstaurer ce dispositif qui existe pourtant dans la majeure partie des brigades ! Visiblement, le sujet constitue pour la hiérarchie dijonnaise un véritable arrache coeur !

Donc, sans que nous soyons réellement surpris, le DR de Bourgogne, dans sa note du 29 mars, décide de n'accorder que 15 mn (soit le minimum prévu par le BOD 1433) aux agents cotés chauffeurs à l'ordre de service, alors que dans sa note du 12 mars, **le DGA précise bien que « ce quart d'heure est une facilité de gestion destinée à comptabiliser la durée des opérations courantes d'entretien du véhicule au début ET à la fin du service »**, et que dans les BSI où il est en place, le forfait chauffeur octroyé est de 30 mn.

Résultat : retour à la case départ, puisque, grâce à de tels arbitrages locaux, les pratiques disparates vont perdurer, certains agents bénéficiant ici de 30 mn quand d'autres n'auront que 15 mn, voire rien du tout ? Le SNAD CGT Bourgogne vous dit : « Merci patron ! »

Ce matin, l'intersyndicale douanière a claqué la porte du GT consacré aux emplois, aux missions et à l'attractivité, face au mépris affiché du DG par intérim, qui a déclaré « le flair douanier, je ne sais pas ce que c'est ! » C'est vous qui manquez de flair messieurs, vous qui ne sentez pas monter la colère douanière dans tous les services !

« L'avarice perd tout, en voulant tout gagner » écrivait Jean de La Fontaine. La DGDDI a déjà perdu malheureusement, l'absence d'attractivité de notre administration en est le signe le plus évident....